

## Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 25 avril à la Salle pour Tous des Gibjoncs, sous la présidence de M. Pascal TINAT qui cite les excusés.

Le compte-rendu de la séance précédente est validé. Mais M. Bizeau souligne que des points restent en suspens. Les conseillers souhaitent que les noms des présents et des absents soient précisés et qu'un procès-verbal soit rédigé plutôt qu'un compte-rendu. Monsieur TINAT rappelle qu'il s'agit d'un compte-rendu, comme pour chaque Conseil de Quartier.

les points soulevés par les différentes commissions sont évoqués :

Problématique	Descriptif de la proposition	Observations des services
Avenue Stendhal	Bande chrono-tactile mal positionnée.	Après étude par les services, il s'avère qu'il n'est pas possible d'installer un feu sonore tant que les trottoirs et l'accessibilité de la rue ne sont pas adaptés. Aussi cette demande sera-t-elle prise en compte dans le projet global de requalification de cette rue dans le cadre du NPRU. <b>Une précision est donnée par un conseiller quant à l'endroit précis de l'aménagement de l'arrêt de bus : il s'agit de celui en face de la pharmacie rue de Turly. Par ailleurs, il précise que chaque fois qu'un feu sonore est installé, il est obligatoire d'ajouter une synthèse vocale.</b>
Route de Saint Michel - vitesse	Problématique du lotissement route de Saint Michel : demande de ralentisseurs.	Service : la pose de ralentisseurs s'élèverait à 65 000 euros. Les services ont été sollicités pour un projet de « feux intelligents ». L'essai d'implantation de "feux intelligent" sera réalisé sur un autre quartier (validation PBL), aussi les chicanes seront-elles maintenues et des panneaux clignotants seront posés avant fin décembre. Pose de potelets destinés à empêcher le stationnement afin d'améliorer la visibilité en sortie de la rue d'Alembert (fait le 15/03/19).
Rue de Turly - aménagement d'une zone de stationnement	Devant la banque et bureau de tabac/presse. Ces commerces attirent une clientèle nombreuse sur des laps de temps très courts. Ainsi, les conducteurs stationnent le plus près possible de ces établissements sur des endroits non dédiés et créent ainsi des gênes engendrant des dangers potentiels.	En cours d'étude pour le stationnement. Projet de pose de ralentisseurs avant et après la zone de commerce validée pour réalisation au 1er trimestre 2019. <b>Les ralentisseurs posés ne règlent pas le problème puisque les véhicules se garent dessus.</b> <b>Fait.</b>
Rue de Turly - réalisation d'une zone réglementée 30km/h	Zone allant du carrefour avec la rue Arthur Rimbaud jusqu'au croisement avec la rue de Sologne, avec un ralentisseur en début (Crédit Agricole) et fin (avant croisement rue de Sologne).	<b>Fait.</b>

Problématique	Descriptif de la proposition	Observations des services
Rosinox	Quel est le devenir de l'usine ?	<b>Le site fait partie d'une étude portée par Bourges Plus, pour réflexion quant à la pertinence d'acheter ce terrain (Rosinox est toujours propriétaire du terrain). Plusieurs scénarios seront présentés aux élus dans quel quelques semaines. Un point sera présenté lors de la session de Juin</b>
Rue Gaston Berger	Demande de marquage au sol faite auprès du médiateur de la Ville afin de délimiter le stationnement.	<b>Fait</b> (mise en place des deux panneaux de recommandation de stationnement).
Définition « zone 30 »	Face aux nouvelles réglementations, une difficulté de repérage de circulation piétons / véhicules est évoquée. Demande d'un espace informatif dans les Nouvelles de Bourges.	Parution dans Nouvelles de Bourges prochainement.
Chemin des Maison Rouges		En attente; demande reliée au dossier de la rue F. Litz qui est en attente de passage dans le domaine public. Les travaux demandés ne seront envisagées qu'après.
Halle au Blé	Mur désolidarisé (demande faite dans C+).	Canal de réponse : E-mail.: « Monsieur, Vous sensibilisez la Ville de Bourges sur l'état du mur d'enceinte de la Halle au Blé et je vous remercie de votre courriel qui a retenu toute mon attention. Après examen par les services techniques de la Ville, l'état actuel du mur ne présente pas de risque ni de péril imminent, et par conséquent, ne nécessite pas d'intervention immédiate pour sa conservation. La Collectivité demeure cependant attentive à l'évolution de son patrimoine dans le temps ».
Pilasse SNCF		Canal de réponse : Courrier: « Vous avez bien voulu me faire part de votre interrogation relative à la présence d'une fissure verticale sur la pile centrale du pont de la Fourchette. Je vous remercie de votre remarque qui a retenu toute mon attention. Il s'avère que cet ouvrage qui supporte la voie ferrée est géré par le service des Réseaux Ferrés de France (RFF). J'ai le plaisir de vous informer que ce dernier fait l'objet d'une surveillance accrue de leur part. »
Gare routière	Pourquoi la gare routière ne serait-elle pas située derrière la gare ferroviaire ?	Proposition transmise- <b>en attente retour.</b>
Gare	Ascenseurs à réparer.	<b>Fait</b> (réparé en janvier).
Supermarché route de Paris	Date d'ouverture ?	Ouverture depuis septembre 2018.
Garage Renault fermé	Quel devenir ?	Permis de démolition mais pas de projet à ce jour.
Vitesse route de Saint Michel	la chicane actuelle ne respecte pas les consignes de sécurité vu l'endroit où elle est placée. Il y a eu des expériences plus positives comme les chicanes en quinconce sur la route Asnières qui ont vraiment permis la réduction de la vitesse	

Problématique	Descriptif de la proposition	Observations des services
<p>Synthèse vocale sur les feux tricolores</p> <p>Bornes non réglementaires rue Arthur Rimbaud</p> <p>Aménagement d'un quai de bus rue Franz Léhar</p> <p>Réfection des trottoirs</p> <p>Pose de panneaux clignotants annonçant les écoles</p> <p>Sécurité</p>	<p>au croisement de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue de Turly :</p> <p>Suppression des bornes non réglementaires et si nécessaire remplacement par des potelets anti-stationnement aux normes</p> <p>rue de Turly</p> <p>La commission exprime sa démotivation, un mauvais fonctionnement, l'impression de n'avoir aucune réponse sur les dossiers "Sécurité".</p>	<p>la proposition, transmise aux services, est à l'étude. La programmation se fait systématiquement à chaque changement de feux</p> <p>L'aspect réglementaire est actuellement en cours de vérification par rapport à la largeur des trottoirs</p> <p>en attente de chiffrage par les services dans le cadre du NPRU. La programmation du secteur NPRU n'a pas encore été déterminée. L'assemblée exprime une volonté de globalité et de cohérence du projet</p> <p>les panneaux clignotants lumineux annonçant les traversées piétonnes ne sont pas conformes aux préconisations de la signalisation routière car, si d'un côté ces panneaux augmentent la vigilance sur les traversées, ils minimisent de fait les autres passages</p> <p>La réunion demandée s'est déroulée le 5 avril 2019.</p> <p><b>Pour M. Bizeau, cette réunion en comité restreint n'a servi en rien car n'ont été abordées que des généralités. La Police Nationale n'était même pas représentée.</b></p> <p><b>M. le Maire a pris l'attache de Mme la Préfète afin que certaines actions soient menées très vite. Les discussions qui n'ont pu avoir lieu lors de cette réunion (CAF, Département, bailleurs) auront lieu en mai. Présence sur le terrain (médiateurs en lien avec la population et les partenaires sociaux). Police : régler au plus vite les dysfonctionnements signalés, mise en place progressive de la PSQ (Police Sécurité Quartier). Pour la Ville, sécurisation écoles : intensifier la bio-protection dans le cadre du CLSPD ; médiation de rues : renforcer le partenariat Police Nationale / Police Municipale et miser sur les avancées du NPRU. Bailleurs : diagnostic en marchant avec eux avant l'été.</b></p>
<p><u>Cap Nord</u></p>	<p>L'assemblée alerte une nouvelle fois sur la dégradation tant sur le plan commercial que sécuritaire de ce site. Sa rénovation règlera-t-elle ce problème d'insécurité ?</p>	

- Projet Cœur de Ville : Présentation jointe.

- L'assemblée souhaite des précisions sur les décisions de l'ANRU. Cela pourra faire l'objet d'une présentation lors de la prochaine séance.

- Informations :

La prochaine séance plénière se tiendra en juin ou juillet (Les lieux et horaires de la prochaine séance seront communiqués ultérieurement). Le Conseil Inter Quartiers est programmé le 08 juillet prochain. Il est proposé à Chaque instance de présenter à cette occasion un de leur projet.

M. le Vice-Président clôt la séance à 19 h 30.